REPUBLIQUE FRANCAISE **DCM 14 -2026**

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

Accusé de réception en préfecture
079-217900091-20260320-DCM14-2026-DE
Date de télétransmission : 25/03/2026
Date de réception préfecture : 25/03/2026

COMMUNE D'AMURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 20 MARS 2026

Conseillers: 09
Présents: 09
Votants: 09
Pouvoir:

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars, à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal d'AMURE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'AMURE, sous la présidence de Loïc MICHAUD, Maire,

Présents : MICHAUD Loïc, DUBREUIL Anne Elisabeth, PECKRE Francis, BENIZEAU Amélie, CARDINAUD Alexandre, JEAN-LOUIS Gisèle, HENRY Guillaume, CLAVEAU Tiphaine, PAILLIER Julien,

Absent excusé :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Francis PECKRE

Date de la convocation : 16 mars 2026

Objet : Election des adjoints

Le maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.

Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Le conseil municipal a décidé de laisser un délai de 5 minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

A l'issue de ce délai, le maire a constaté que 1 liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avaient été déposées. Ces listes ont été jointes au présent procès-verbal. Elles sont mentionnées dans les tableaux de résultats ci-dessous par l'indication du nom du candidat placé en tête de chaque liste.

Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au maire, sous le contrôle du bureau désigné.

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0

b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 9

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0

d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 0

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c-d] 9

Accusé de réception en Préfecture
079-217900091-20260320-DCM14-2026-DE
Date de télétransmission : 25/03/2026
Date de réception préfecture : 25/03/2026

f. Majorité absolue 5

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	En chiffres	En toutes lettres
Amélie BENIZEAU	**9**	**NEUF**
.....		
.....		
.....		
.....		

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Madame BENIZEAU Amélie.

Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent sur la feuille de proclamation ci-jointe.

Fait à AMURÉ, le 20 mars 2026

Le Maire
Loïc MICHAUD

Le secrétaire de séance,
Francis PECKRE

Acte rendu exécutoire après réception en Préfecture le :

Et publication le :

CONSEIL MUNICIPAL D'AMURÉ

Accusé de réception en préfecture
079-217900091-20260320-DCM14-2026-DE
Date de télétransmission : 25/03/2026
Date de réception préfecture : 25/03/2026

ÉLECTIONS DES ADJOINTS 20/03/2026

CANDIDATS

1. **BENIZEAU Amélie**
2. **PECKRE Francis**
3. **DUBREUIL Anne-Elisabeth**

Accusé de réception en préfecture
079-217900091-20260320-DCM14-2026-DE
Date de télétransmission : 25/03/2026
Date de réception préfecture : 25/03/2026